LE PRIVATE EQUITY : D'ENTREPRENEUR À ENTREPRENEUR

Longtemps resté confidentiel et réservé aux investisseurs professionnels, le marché du Private Equity s'invite désormais dans un nombre croissant de portefeuilles qui souhaitent prendre une participation plus directe au développement de l'économie réelle. Un investissement de long terme, qui facilite la diversification et permet d'accompagner l'essor d'une entreprise non cotée. Une manière également de répondre aux grands défis de demain.

UN ÉTAT D'ESPRIT

Banque d'entrepreneurs pour les entrepreneurs, Edmond de Rothschild a toujours associé la finance à l'économie réelle. En témoignent les investissements visionnaires de la famille réalisés au 19e siècle pour soutenir le développement du rail en France, mais aussi dans les années 60' lorsque le Baron Edmond de Rothschild s'engage auprès de plusieurs entreprises, dont le Club Med, Hachette et Publicis, afin de soutenir leur croissance.

UNE APPROCHE ENTREPRENEURIALE DE LA FINANCE

Par essence, le Private Equity incarne plus que toute autre classe d'actifs une approche entrepreneuriale de la finance. Elle permet d'accompagner concrètement des entrepreneurs dans le développement de leur projet en leur apportant du financement, mais également un suivi dans la mise en œuvre de leur stratégie. Un appui qui peut s'accompagner de soutien dans la gouvernance, mais aussi de conseils stratégiques et opérationnels. Comme le souligne Johnny El Hachem, CEO de Edmond de Rothschild Private Equity SA : « Dans notre métier, un entrepreneur préfère parler à un entrepreneur. De là découlent certaines responsabilités : assurer une gestion active de nos investissements tout au long de leur cycle de vie et co-investir systématiquement dans nos fonds pour garantir un alignement d'intérêt avec les investisseurs et les dirigeants des sociétés non cotées que nous finançons ».

ENTRE DIVERSIFICATION ET RÉSILIENCE

À l'heure actuelle, le Private Equity demeure attractif à plus d'un titre. Tout d'abord, parce qu'entrer dans le marché privé permet de se positionner sur des thématiques porteuses. Ensuite, parce que l'on s'ouvre par ce biais à des secteurs, des stratégies ou des actifs diversifiés qui ne sont pas forcément disponibles ailleurs. Une étude[1] a également démontré que les fonds de Private Equity lancés en temps de crise avaient plus de chance de surperformer à long terme. C'est le cas notamment pour les produits – dits « millésimes de crise » – créés lors de certaines années noires (bulle internet 2001-2002, crise des *subprimes* et crise financière 2008-2009). Et si l'on accompagne ce paramètre temporel d'une attention particulière sur la maturité sectorielle de la région dans laquelle on investit, il y a bien des chances que la résilience et le potentiel de rendement de ses investissements s'en trouvent renforcés. Plus agiles et bénéficiant d'une plus grande souplesse dans leurs options de financement, les entreprises non cotées bénéficient en outre de plus de temps pour déployer leur plan d'action et créer de la valeur. Un autre argument qui plaide en faveur de performances supérieures[2]. Mais attention, ceci n'immunise pas les sociétés non cotées contre les soubresauts de l'économie. Raison pour laquelle le Private Equity exige un engagement à long terme, mais aussi de la constance et de la consistance dans ses investissements.

UNE RÉPONSE AUX ENJEUX DURABILITÉ

Parmi les caractéristiques qui font du Private Equity une classe d'actifs unique, l'horizon temps et l'aspect concret des solutions que les entreprises mettent en place, en font un vrai outil de transformation responsable. En effet, le long terme et le dialogue continu existant entre les professionnels de la finance et les chefs d'entreprise permettent d'éviter les écueils de la mode, ce qui favorise les activités liées à la résolution des grandes préoccupations sociales et environnementales de notre temps. « Un bon chef d'entreprise doit avoir un cap, une vision, mais aussi savoir rester humble », ajoute Johnny El Hachem, « son rôle est capital, car de lui dépend la stabilité de son modèle d'affaires, une stabilité nécessaire pour pérenniser les activités de la société et assurer une transmission dans des conditions optimales ».

LES MÉGATENDANCES COMME CATALYSEUR DU CHANGEMENT

Véritable laboratoire de l'innovation financière, le Private Equity a aussi pour fonction de valoriser des solutions d'avenir. Ses stratégies doivent donc se concentrer sur des acteurs exposés à diverses mégatendances appelées à durer. Parmi celles-ci, Edmond de Rothschild en a identifié plusieurs, axés sur des thématiques comme le climat, l'énergie, l'alimentation, les chaines d'approvisionnement et de production, le développement du capital humain, la technologie ou encore les régions émergentes.

[1] "Private Equity and Financial Fragility during the Crisis", Shai Bernstein, Josh Lerner et Filippo Mezzanotti, Juillet 2017

[2] D'après, l'indice MSCI AC World index. Autre source: Cambridge Associates, Juillet 2022.

DES PARTENARIATS ET DES SYNERGIES

Pour répondre à ces défis de manière efficace et identifier des sociétés de niche à même de les relever, les équipes de Private Equity du Groupe ont développé un modèle de partenariat unique qui associe expertise financière et savoir-faire industriel. Ce type de partenariats doit permettre de répondre à des problématiques extrêmement variées : qu'il s'agisse de transmettre une entreprise, d'accompagner des entrepreneurs dans la digitalisation de leur modèle ou encore de valoriser la richesse entrepreneuriale d'une région à fort potentiel comme l'Afrique. D'où la nécessité de nous appuyer sur des expertises pointues qui partagent à la fois nos convictions et notre ambition : celle de vouloir investir de nouveaux territoires tout en contribuant à la transformation et à la croissance durables des entreprises.

Edmond de Rothschild Private Equity SA est signataire des Principes pour l'investissement responsable (UNPRI) depuis 2016 et a obtenu le score de A en 2020 au titre de l'année 2019 sur les modules reportés (Strategy & Governance, Private Equity, Infrastructure).
Edmond de Rothschild Private Equity (France) est membre de l'association France Invest et signataire de sa charte de parité et d'engagement et depuis 2020, membre de la commission ESG ainsi que de la commission Diversité et Talents.

AVERTISSEMENT
Mai 2023. Le présent support est émis par le groupe Edmond de Rothschild.
Il n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information.

Ce support ne peut être communiqué aux personnes situées dans les juridictions dans lesquelles il serait constitutif d'une recommandation, d'une offre de produits ou de services ou d'une sollicitation et dont la communication pourrait, de ce fait, contrevenir aux dispositions légales et réglementaires applicables. Ce support n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction.